



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 80472

Numéro SIREN : 482 768 447

Nom ou dénomination : KAFER INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2017 sous le numéro de dépôt 14720

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

LEXEM CONSEIL

2 rue Patrice Lumumba
Parc d'Activités Garosud - CS 23428
34077 MONTPELLIER CEDEX 3

V/REF : 2340.DS/BEB/LAC
N/REF : 2007 B 80472 / 2017-A-14720

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 08/11/2017, les actes suivants :

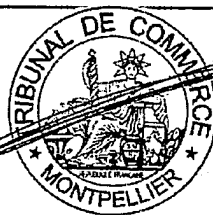
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/06/2017
- Poursuite d'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social

Concernant la société

KAFER INVEST
Société par actions simplifiée
52 rue des Voiliers
34540 Balaruc les Bains

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-14720 le 08/11/2017
R.C.S. MONTPELLIER 482 768 447 (2007 B 80472)

Fait à MONTPELLIER le 08/11/2017,
LE GREFFIER



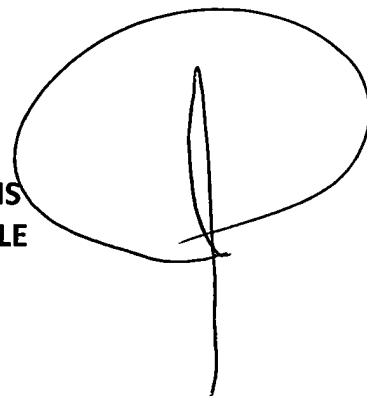
08 NOV. 2017
07B80471
A.14780

KAFER INVEST

**Société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 52 rue des Voiliers
34540 BALARUC LES BAINS
482 768 447 RCS MONTPELLIER**

Pour Copie Conforme

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 13 986 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 986 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte « Report à nouveau »
Lequel s'élèverait alors à (785 029) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à (301 119) euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, et décide de poursuivre l'activité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.